

# ADHÉSION

## Collectif National des Jeunes Urbanistes

Formulaire à adresser par mail à : [adhesion@cnju.fr](mailto:adhesion@cnju.fr)  
ou par voie postale à :

**Collectif National des Jeunes Urbanistes**  
**22, rue Joubert 75009 Paris**

En adhérant au Collectif national des jeunes urbanistes (CNJU), vous rejoignez un réseau professionnel d'urbanistes dynamique, fort de plus de 1300 membres. En adhérant au CNJU, vous avez l'opportunité de vous investir dans les commissions de travail de l'association et de prendre part aux réflexions sur l'organisation de la profession d'urbaniste en France. Vous pouvez bénéficier d'un conseil personnalisé à l'orientation professionnelle et participer aux actions des délégations régionales du CNJU.

### Coordonnées personnelles

**NOM et Prénom** : .....

**Courriel** : .....

**Téléphone** (*facultatif*) : .....

**Adresse postale** (*facultatif*) : .....

.....

### Coordonnées professionnelles

(*le cas échéant*)

**Employeur** : .....

**Fonction** : .....

**Courriel** : .....

**Téléphone** (*facultatif*) : .....

**Adresse postale** (*facultatif*) : .....

.....

## Diplôme en urbanisme

Établissement : .....

.....

Diplôme (niveau : Master, Doctorat ; libellé : mention, spécialité) :

.....

.....

Année d'obtention (si vous êtes étudiant, indiquez « en cours ») : .....

.....

## Pour compléter votre demande, veuillez adresser :

- ce formulaire d'adhésion complété

- Un Curriculum Vitae

- De manière facultative, tout autre élément de nature à mieux nous faire connaître votre parcours

- Un chèque de cotisation annuelle à l'ordre du Collectif national des jeunes urbanistes

20 € pour les professionnels

12 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi

A retourner à l'adresse :

**Collectif National des Jeunes Urbanistes**  
**22, rue Joubert 75009 Paris**

*Nb. Aucune demande d'adhésion envoyée par courriel ne sera traitée avant réception du chèque. En cas de refus de la demande d'adhésion, le CNJU s'engage à retourner le chèque d'adhésion.*

**L'adhésion au CNJU est valable pour une année et donne droit de participer aux délibérations de l'Assemblée générale et aux commissions de travail de l'association.**

Pour adhérer au CNJU : suivre ou être diplômé d'une formation de niveau Master (ou équivalent) ou un Doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme.

En savoir plus sur notre site Internet : [http://www.jeunes-urbanistes.fr/?page\\_id=78](http://www.jeunes-urbanistes.fr/?page_id=78)

Retrouver toute l'actualité du CNJU sur :  
[www.jeunes-urbanistes.fr](http://www.jeunes-urbanistes.fr)